

NEGOCIATIONS AIRBUS 2015-2016 : DEMANDEZ LE PROGRAMME

Le 2 Février, La Direction a réuni les organisations syndicales pour leur présenter un calendrier de négociations pour les années 2015-2016

POURQUOI CE CALENDRIER ?

- Les évolutions législatives récentes (retraite, prévoyance) et futures (retraites complémentaires ...)
- La volonté d'améliorer la compétitivité du Groupe (malgré les hausses des charges sociales)

COMMENT ?

1^{er} semestre 2015 : <ul style="list-style-type: none">- La politique salariale des cadres- Le temps de travail des cadres- Les éléments de la politique de rémunération des cadres- Prolongation accord de participation NB : il s'agit d'un cadrage et il y aura bien évidemment une négociation salariale pour les Non-Cadres.	2^e semestre 2015 : <ul style="list-style-type: none">- Gestion des fins de carrières- Pénibilité- Qualité de la vie au travail
1^{er} semestre 2016 : <ul style="list-style-type: none">- Couverture des frais de santé- Diversité / Formation- Success sharing (niveau Européen)	2e semestre 2016 : <ul style="list-style-type: none">- Participation + Intéressement (en France)- Toilettage des accords société *- Groupe de travail « gestion de carrière »

**La Direction souhaite effectuer un « toilettage technique » de nos accords société afin de les mettre en conformité avec l'évolution de la loi et les thèmes qui seront négociés en 2015 et 2016.*

De plus, un certain nombre de sujets continueront à être négociés au niveau de chaque société comme les politiques salariales Cadres et Non Cadres.

La **CFE-CGC** est favorable à un calendrier social sur 2 ans qui permet d'avoir une vision d'ensemble sur les négociations à venir et de les anticiper.

Alors que rien ne l'obligeait, ce calendrier engage la Direction à négocier aussi sur des sujets que la **CFE-CGC** a fait ajouter comme la gestion de carrière de tous les salariés, l'accord « prévention du stress » pour le rendre plus efficace ou la qualité de vie au travail

Pour certains des thèmes proposés, nous sommes force de propositions depuis très longtemps. Par contre, nous ne sommes pas demandeurs d'un sujet tel que le « temps de travail des cadres ».

La **CFE-CGC** a toujours négocié des accords gagnant/gagnant, permettant d'aboutir à des accords AIRBUS bien plus favorables que les conventions collectives de la métallurgie.

La **CFE-CGC** jouera donc tout son rôle dans ces discussions/négociations pour défendre l'intérêt de tous les salariés, cadres ou non-cadres.

Toulouse, le 11 Février 2015.